

GAET

GROUPEMENT POUR L'AMELIORATION
DE L'ELEVAGE DU TROTTEUR FRANCAIS

UNE ASSOCIATION NATIONALE AU SERVICE DES ELEVEURS



Le GAET, Groupement pour l'Amélioration de l'Élevage du Trotteur français défend les intérêts des éleveurs de trotteurs Français et les accompagne dans les démarches de progrès de leurs élevages. La démarche de vulgarisation et d'amélioration du GAET concerne les domaines de la génétique, de l'alimentation, du soin vétérinaire, du comportement et tout autre contenu susceptible d'aider les éleveurs. Ses actions peuvent concerner des domaines techniques mais aussi réglementaires ou politiques dans l'intérêt des éleveurs.

HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le GAET est né en 1972, c'est une association loi de 1901, il est actif sur le territoire National et compte même quelques éleveurs Européens de trotteurs Français. Le GAET est administré par :

- Une Assemblée Générale composée de tous les membres du groupement. Elle prend les décisions pour le groupement : gestion, bud-

get, orientations, etc.

- Un Comité de 42 membres élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale, qui gère et dirige le groupement dans le cadre des statuts et décisions de l'Assemblée Générale
- Un Bureau de 10 membres élus et de membres de droit. Le Bureau exécute les décisions du Comité.

Le GAET siège à la commission élevage de la SECF.

GRANDS DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

La campagne 2023 va être pour le GAET l'année de lancement d'un nouveau service pour les éleveurs grâce à l'application Croissance Trot.

Cette application a 2 vocations :

Situez la croissance de vos poulains

